

Immunisation contre les infections par le virus respiratoire syncytial (VRS) chez le bébé

L'immunisation,
la meilleure protection

Qu'est-ce que le virus respiratoire syncytial (VRS) ?

Le VRS est un virus responsable d'infections aux voies respiratoires et aux poumons. Il est très commun. Il circule généralement à l'automne et à l'hiver (saison du VRS).



Saviez-vous que...

- ... la plupart des enfants auront été infectés par le VRS avant l'âge de 2 ans ?
- ... le VRS est la principale cause d'infections respiratoires chez les jeunes enfants, particulièrement dans leurs premiers mois de vie ?
- ... les infections respiratoires causées par le VRS provoquent fréquemment des bronchiolites et des pneumonies ? Ces cas doivent alors être traités à l'hôpital.
- ... le VRS est la cause la plus fréquente d'hospitalisation chez les enfants de moins d'un an ?

Comment se transmet le VRS ?



Le VRS se transmet d'une personne à une autre par les gouttelettes provenant du nez ou de la gorge d'une personne infectée.



Il est très contagieux.

Comment prévenir la transmission ?



Faites souvent l'hygiène des mains.



Toussez ou éternuez dans votre coude.



Restez à la maison si vous avez des symptômes.

Quels sont les symptômes et les complications possibles d'une infection par le VRS ?

L'infection par le VRS peut causer une respiration sifflante et des symptômes qui ressemblent à ceux du rhume ou de la grippe, tels que :



Toux



Fièvre



Nez qui coule



Difficulté à respirer

Elle peut aussi causer des complications graves, comme une pneumonie ou une bronchiolite, et nécessiter une hospitalisation.

Comment protéger votre bébé ?

Une seule dose de traitement préventif est recommandée pour protéger votre bébé des formes graves et des complications de l'infection par le VRS.

Ce traitement consiste en l'administration d'anticorps pour protéger votre bébé pendant ses premiers mois de vie.

Qui devrait recevoir le traitement préventif ?

- Les bébés qui naissent pendant la saison du VRS.
- Les bébés âgés de moins de 6 mois au début de la saison du VRS et qui n'ont pas encore reçu le traitement.
- Certains bébés qui ont une condition qui augmente leur risque d'infection grave au VRS.



À quel moment et à quel endroit votre bébé peut-il recevoir ce traitement préventif ?

Le traitement préventif contre le VRS est offert pendant la saison du VRS, qui a lieu généralement à l'automne et à l'hiver.

Il est donné aux nouveau-nés avant le départ du centre hospitalier ou de la maison de naissance.

Si votre bébé ne l'a pas reçu à la naissance, il pourra le recevoir, selon certaines modalités, dans un point de service local (PSL) ou un centre local de services communautaires (CLSC).

Le traitement préventif est-il sécuritaire ?

Le traitement préventif est sécuritaire. Dans la majorité des cas, il ne provoque aucune réaction.

Informez-vous à votre CLSC, à votre PSL, auprès d'un professionnel ou d'une professionnelle de la santé ou de votre sage-femme lors de votre prochaine visite.

Pour prendre rendez-vous ou pour plus d'information, consultez : **Québec.ca/VRS**

